



TV mobile: incertitudes et avancées

L'été aura été fertile en annonces dans le secteur de la TV mobile. La technologie est prête mais son déploiement, du moins en Europe, est plus lent que prévu. La faute à la pénurie de fréquences mais des évolutions sont en cours et la guerre des standards se poursuit. L'IBC a permis de faire le point.



Prototype Samsung de téléphone hybride à la future norme DVB SH bientôt disponibles en pré-série pour des expérimentations.

L'IBC 2007, celui de la quarantième édition, aura été celui des anniversaires. Occasion privilégiée de mesurer l'importance des évolutions techniques car l'automne 1967 fut celui du lancement de la TV couleur en France sur la deuxième chaîne. Mais du côté de la TV mobile, on évoquait surtout le 20^e anniversaire de la norme GSM, née à Copenhague le 7 septembre 1987 avec la signature par 15 opérateurs de télécommunications d'un « Memorandum of Understanding ». Un exemple à suivre pour beaucoup d'acteurs si on compare le développement de la téléphonie mobile en Europe à la calamiteuse situation américaine.

Du côté de la réglementation

La commissaire européenne Viviane Reading avait provoqué une poussée de fièvre en Mars au Cebit en sou-

lignant l'importance d'un standard européen unique, se déclarant en faveur du DVB-H et menaçant d'en faire une norme européenne obligatoire si les industriels ne parvenaient pas à s'entendre rapidement. La réaction des partisans des standards concurrents fut vive, affirmant, dans un bel élan de libéralisme radical, que c'était au seul marché de trancher entre les diverses propositions en évoquant le précédent de la guerre des magnétoscopes VHS contre Betamax et V-2000.

Le 18 juillet, la commission publiait un white paper « Renforcer le marché intérieur de la télévision mobile » qui confirmait cette préférence: « le DVB-H apparaît comme le candidat le plus sérieux pour le déploiement futur de la TV mobile hertzienne en Europe. » Mais qui s'abstenait toutefois de proposer un quelconque caractère obligatoire, se proposant seulement d'encourager « le dialogue avec les entreprises afin qu'un large consensus puisse se dégager concernant les applications DVB-H. » Pour ce faire, la Commission prévoit seulement de « préparer les mesures nécessaires pour ajouter le DVB-H à la liste de normes publiée au Journal officiel de l'Union européenne. » Dans son argumentaire, la

Commission relevait que le DVB-H commençait aussi à avoir du succès dans le monde (un phénomène particulièrement net en Asie), qu'environ 40 réseaux DVB-H expérimentaux avaient été mis en place dont 25 en Europe. Dans l'UE, des essais ont déjà eu lieu dans 15 États membres, l'Italie ayant ouvert la voie de l'introduction commerciale de services DVB-H, maintenant suivie par la Finlande.

Mais en même temps, il est clair que les déploiements sont plus lents que prévu. En France, par exemple, l'idée initiale d'un lancement du service à l'occasion du Mondial de Rugby puis celle, plus réaliste, d'une simple démonstration technique d'ampleur à cette occasion ont été successivement repoussées. Enfin, le 24 septembre dernier, le gouvernement a signé l'arrêté technique faisant le choix du DVB-H pour la voie hertzienne. Dans la foulée, le CSA devait lancer un appel à candidatures. Christine Lagarde, ministre de l'économie, qui juge que « le temps presse » souhaiterait des services commerciaux disponibles pour les J.O. de Pékin. Dans ce même arrêté, le gouvernement choisit aussi le DVB-SH pour la voie hybride satellitaire et hertzienne.

Face à la lenteur des déploiements, Yannick Lévy, Pdg de Dibcom, lors d'un forum de cet IBC, a pointé la responsabilité des broadcasters, beaucoup plus lents à évoluer que la technologie. Et d'évoquer à titre

Pourcentages d'utilisation en référence au parc de terminaux susceptibles d'une réception effective (source M:Metrics)

	Italie	France	UK	Espagne
Broadcast	6,6 %	4,4 %	7,2 %	3,4 %
VOD	1,7 %	1,4 %	1,3 %	0,9 %
UGC	8,4 %	7,1 %	5,5 %	8,1 %